



Paris, le 5 octobre 2021

Objet : Modification de la SICAV « AFER AVENIR SENIOR » (FR0013203841) et du FCP « AFER MULTI FONCIER » (FR0013246253).

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts et/ou actionnaires de l'un des fonds précités, gérés par Aviva Investors France et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons, qu'à compter du 11 octobre 2021, la documentation réglementaire des fonds va être amenée à évoluer comme suit :

- l'assiette des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion sera désormais basée sur l'actif net hors OPC de la société Aviva Investors France (auparavant basée sur l'actif net hors OPC du groupe Aviva Investors).

Les autres caractéristiques des fonds concernés demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur vos fonds que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

Votre conseiller se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter relativement à ce changement.

Nous vous rappelons enfin l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de votre fonds, disponible sur le site internet : www.afer.fr

Les prospectus des fonds vous seront adressés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Aviva Investors France
Service Juridique
14, rue Roquépine - 75008 Paris - France
dirjur@avivainvestors.com

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site internet : www.afer.fr

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

AVIVA INVESTORS FRANCE